

Débat public PNGMDR : une opportunité nécessaire de remise à plat des choix stratégiques

17 avril 2019

Le premier débat public sur le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs intervient au moment le plus opportun. Certes, cette primeur sanctionne l'insuffisante démocratisation des décisions passées, dont le système reste l'héritier. Mais le changement de contexte auquel l'industrie nucléaire fait face appelle une remise à plat des options stratégiques qui mérite ce débat national.

Ce contexte tient essentiellement à la conjonction de deux facteurs. D'une part, l'industrie nucléaire connaît la fin d'un cycle engagé dans les années soixante-dix, où les choix ont dimensionné autant que structuré le problème (nombre de réacteurs, déploiement du retraitement...). D'autre part, le monde de l'énergie a changé, et la reconduction à l'identique ou presque de ce modèle pour un nouveau cycle n'aurait dans ces conditions aucun sens.

La filière nucléaire française, à l'image du PDG d'EDF affirmant qu'EDF est «*comme un cycliste qui, pour ne pas tomber, ne doit pas s'arrêter de pédaler*», n'a jusqu'ici répondu à ce défi que par la fuite en avant. La seule solution pour maintenir ses compétences, y compris celles de gestion des matières nucléaires et déchets radioactifs qu'elle continue d'accumuler, serait de construire à tout prix de nouveaux réacteurs.

Le moment est au contraire venu d'envisager d'autres hypothèses. La perspective d'un déclin, et d'une érosion déjà évidente des compétences, des capacités industrielles et des ressources financières de la filière, appellent à reformuler le problème : comment garantir dans ce contexte de fin de cycle le maintien des compétences, des ressources et du cadre de gestion nécessaires à la maîtrise des risques nucléaires ?

Cette question trouve, dans le cadre du débat sur le PNGMDR, au moins trois traductions concrètes :

- 1) La stratégie de « retraitement-recyclage » a conduit à l'accumulation de matières sans emploi immédiat qualifiées pourtant de « valorisables » : plutonium sur étagère, rebuts de combustible MOX, uranium de retraitement... La perspective de la fermeture du parc actuel, l'absence de plans pour l'utilisation de ces matières dans les réacteurs EPR actuellement à l'étude, et le report à la deuxième moitié du siècle de la « génération IV » de réacteurs autrefois promise pour 2020 rendent ces promesses de réutilisation de moins en moins sincères. C'est ni plus ni moins que « l'intérêt stratégique » de cette option de gestion du combustible usé, postulé par le Gouvernement, qui ne peut aujourd'hui qu'être questionné.
- 2) Le projet de piscine d'entreposage centralisé du combustible usé, développé par EDF en réponse à la saturation des piscines actuelles, constitue d'ailleurs sans l'avouer un pas important de retrait vis-à-vis de cette stratégie. Il vient également rappeler que l'horizon de temps d'entreposage de certaines matières ou déchets avant la mise en œuvre de toute éventuelle solution définitive de gestion peut être séculaire. Ceci pose la question de la robustesse des entreposages concernés à cette échelle de temps, qui dépasse largement le dimensionnement des installations actuelles : la sécurisation des entreposages constitue en fait une priorité pour relâcher les contraintes que leur saturation et leur état actuel fait peser sur la gestion des matières et des déchets. La question du choix entre l'entreposage en piscine et l'entreposage à sec du combustible usé est dans ce contexte prioritaire.
- 3) La gouvernance de ces problèmes s'est construite autour d'une représentation de l'industrie nucléaire dont la pérennité assure la continuité de prise en charge des sujets dans la longue durée. Le choix de faire porter à EDF, exploitant de réacteurs en fin de vie dont rien ne garantit la robustesse industrielle et financière à cet horizon, le nouveau projet de piscine d'entreposage séculaire du combustible usé en est l'illustration. La prise en charge institutionnelle et inter-générationnelle de ces enjeux doit être repensée dans la perspective d'évolutions beaucoup plus contrastées du nucléaire et de la société.

Le programme proposé par la Commission particulière en charge de ce débat public témoigne d'une volonté visible de sortir le sujet de la sphère technique pour saisir l'ensemble de la société de questionnements stratégiques de cette nature. Porteur d'une exigence de bonne information et de véritable participation du public aux décisions dans ce domaine, et producteur de longue date d'une expertise systémique et critique sur ces sujets, WISE-Paris contribuera autant que possible à la compréhension de ces enjeux par les participants au débat.